



ÉTUDE DE L'EXPOSITION AU RISQUE UV CHEZ LES TRAVAILLEURS EN EXTÉRIEUR DE LA CÔTE D'AZUR

Dr Evelynne BARRE

Médecin du travail – AMETRA 06 – Nice

Nicolas BERTRAND

Responsable des projets pluridisciplinaires – AMETRA 06 – Nice

Charlotte GAUCHET

Infirmière de Santé au travail – AMETRA 06 – Nice

Dr Claude HANOKA

Médecin du travail – AMETRA 06 – Nice

Dr Jean PASSERON

Directeur des services pluridisciplinaires – AMETRA 06 – Nice

Cosmin PATRASCU

Ingénieur prévention – AMETRA 06 – Nice

Dr Laurence POUJOL

Médecin collaborateur en médecine du travail – AMETRA 06 – Nice

Dr Roberto PAGGIO

Médecin du travail – AMETRA 06 – Nice

Dr Mario VOZZA

Médecin du travail – AMETRA 06 – Nice

Introduction / Objectifs :

L'exposition aux UV solaires constitue un véritable risque professionnel. Ce constat a conduit l'AMETRA06 à mener une première étude expérimentale auprès de serveurs saisonniers et permanents de la Côte d'Azur, région de très fort ensoleillement, pour :

- ▶ évaluer la perception du risque UV dans le secteur de la restauration ;
- ▶ distinguer les moyens de prévention utilisés ou à disposition des salariés ;
- ▶ sensibiliser les salariés à ce risque ;
- ▶ identifier les besoins en prévention et les perspectives d'action vers les employeurs ;
- ▶ relever d'éventuelles spécificités vis-à-vis des travailleurs saisonniers.

Méthodologie :

Entretiens réalisés par cinq médecins et deux infirmiers au moyen d'un questionnaire AMETRA06 adapté de l'étude suisse SELPHUV de l'université de Lausanne comportant 26 questions sur 4 thématiques :

- ▶ **Sociale** : niveau de formation et type de contrat.
- ▶ **Médicale** : antécédents familiaux et personnels de cancers cutanés, phototype, existence d'un suivi dermatologique.
- ▶ **Loisirs** : type d'exposition, niveau et moyens de protection.

- ▶ Professionnelle : politique de prévention de l'entreprise (éventuelles restrictions et niveau et moyens de protection), historique de l'exposition.

Résultats obtenus :

Les premiers résultats obtenus jusqu'à juin 2024 sur 124 salariés, qui seront complétés par la suite, ont révélé :

- ▶ une forte exposition des salariés aux heures les plus impactantes pour leur santé (110 salariés sur 124) ;
- ▶ une culture de prévention perfectible côté employeur : peu de moyens de protection fournis (46 salariés sur 118) avec de nombreuses restrictions concernant la tenue de travail (97 salariés sur 118) ;
- ▶ une amélioration du score global de protection chez les travailleurs saisonniers (score moyen à 4.38 pour les CDI contre 6.25 pour les saisonniers) et chez les salariés ayant un niveau de formation professionnelle plus élevé (score moyen de 4.04 pour un niveau brevet des collèges contre 5.92 pour les bac+5 et plus) ;
- ▶ une tendance des salariés à mieux se protéger dans les activités de loisirs qu'au travail ;
- ▶ une absence ou un faible suivi dermatologique (1/3 des salariés n'ont jamais consulté de dermatologue).

Discussion des résultats / Conclusion :

Il s'avère nécessaire de mobiliser l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour engager des actions de prévention auprès des employeurs et des salariés. En complément, des partenariats sont en cours de développement avec :

- ▶ l'association Sécurité Solaire pour développer notamment la métrologie des UV Solaires ;

